

## ARRÊTÉ MODIFICATIF n°1 N°SG-038-2026 RELATIF A L'ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE ÉLECTORALE - COLLEGE DES PRÉSIDENTS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX AFFILIÉS

**Le Président du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher**

**VU** le Code Général de la Fonction Publique,

**VU** le Décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la Loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**VU** l'arrêté n°SG-016-2026 du 9 avril 2026, fixant les modalités d'organisation des élections et des désignations au sein du Conseil d'Administration du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher,

**VU** l'arrêté n°SG-017-2026 du 9 avril 2026 portant répartition des sièges au sein du Conseil d'Administration du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher,

**VU** le nombre de fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet ou à temps non complet de catégories A, B, C affecté dans les établissements publics locaux affiliés, au Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, et en position d'activité auprès de celles-ci le premier jour du troisième mois précédant la date du scrutin, soit le 1<sup>er</sup> mars 2026, déterminant le nombre de voix attribué à chaque électeur,

**VU** l'arrêté n°SG-034-2026 du 13 mai 2026 relatif à l'établissement de la liste électorale Collège des présidents des établissements publics locaux affiliés,

**Considérant que** la mention de deux établissements publics locaux non affiliés apparaît suite à une erreur matérielle dans l'arrêté relatif à l'établissement de la liste électorale *Collège des présidents des établissements locaux affiliés* susvisé, qu'il s'agit de les ôter pour les inclure dans l'arrêté dédié aux non affiliés,

### ARRÊTE

- ARTICLE 1 :** La liste électorale représentant le collège des présidents d'établissements publics locaux affiliés est arrêtée et actualisée conformément à l'annexe ci-jointe.
- ARTICLE 2 :** La liste électorale représentant le collège des présidents des établissements publics locaux affiliés arrêtée le 13 mai 2026 est donc modifiée en conséquence.
- ARTICLE 3 :** Le présent arrêté entre en vigueur dès son affichage.
- ARTICLE 4 :** La Directrice Générale du Centre De Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté
- ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de Département et affiché dans les locaux du Centre De Gestion.

Ampliation sera remise à :

- Madame la Présidente de l'association des maires de Loir-et-Cher

Fait à La Chaussée-St-Victor, le 18 mai 2026

Le Président  
  
Eric MARTELLIERE  


LE PRÉSIDENT

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
  - Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publicité
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique  
« Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture  
N° 18-10118-SG-038-2026-AR  
Date de télétransmission : 18/05/2026  
Date de réception préfecture : 18/05/2026

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIR-ET-CHER**

**Scrutin du 25 juin 2026**

**Liste électorale  
Collège des Présidents des établissements publics affiliés**

<b>NOM DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL</b>	<b>NOM ET PRÉNOM DU PRESIDENT</b>	<b>NOMBRE DE VOIX</b>
CA Territoires Vendômois	Laurent BRILLARD	277
CC Beauce Val de Loire	Pascal HUGUET	100
CC Cœur de Sologne	Pascal BIOULAC	24
CC Collines du Perche	Claude CARTON	18
CC Grand Chambord	Jean-Luc DAUTREMEPUIS	30
CC Perche et Haut Vendômois	Pascal TRASSARD	14
CC Romorantinais et Monestois	Louis DE REDON	54
CC Sologne des Etangs	Guillaume GIOT	6
CC Sologne des Rivières	Alexandre AVRIL	53
CC Val de Cher – Controis	Jacques PAOLETTI	41
Centre De Gestion de la FPT 41	Eric MARTELLIERE	23
SIVOS Crouy-sur-Cosson – Thoury	MARCHAND Luc	1
SIVOS La Chapelle-Vendômoise – Landes-le-Gaulois	L'HUMEAU Fabrice	4
SIVOS Monteaux – Mesland	TOURNADRE Chantal	6
SIVOS Saint-Lubin-en-Vergonnois	GUILLOT Jean-Michel	4
SIVOS Chitenay – Cormeray – Seur	PASQUET Joël	4
SIVOS Fontaines-en-Sologne -Tour-en-Sologne	DUCHET Patrice	4
SIAEP Autainville	PIEDNOIR Didier	0
SIAEP Prénouvellon – Membrolles - Tripleville	YVON Steven	1
SIAEPA Lorges	FROMET Mathieu	0
SIVU « Espace Beauregard » Les Montils	LESCURE Pierre	1
SIVOS Billy – Gy-en-Sologne	LAUNAY Marine	3
SIVOS Couffy – Seigy – Châteauvieux	CHARBONNIER Brigitte	4
SIVOS Chémery – Méhers	LEVENEZ Corinne	2

Accusé de réception en préfecture  
 041-284100070-20260518-SG-038-2026-AR  
 Date de télétransmission : 18/05/2026  
 Date de réception préfecture : 18/05/2026

SIVOS Oisly – Couddes-Choussy	FINOT Christian	4
SIVOS La Ferté-Imbault – Selles-Saint-Denis	RUE-DAVID Frédérique	1
SIVOS Mareuil-sur-Cher – Pouillé	SAILLARD-LEPAIN Hélène	5
SIVOS Millançay -Loreux - Villeherviers	JACQUET Philippe	0
SIVOM trois communes à Saint-Julien-sur-Cher	SOURIOUX Romain	2
SIVOS Souesmes – Pierrefitte-sur-Sauldre	LOPES Gualberto	5
SIVOS Saint-Julien-de-Chédon - Angé	DANGER Caroline	3
SIVOS Vallières-les-Grandes – Rilly-sur-Loire - Mosnes	THIBAUT Farah	7
SIAEPA Chémery – Méhers – Châtillon-sur-Cher	PICOTIN Sébastien	0
SIAEP Val de Cher - Montrichard	VALADE Jean-Michel	9
Syndicat d'assainissement collectif de l'agglomération de Montrichard -SIAAM	VERRIER Julien	5
SIAEPA Saint-Aignan	CARNAT Eric	0
SIAEPA Selles-Saint-Denis	COUPECHOUX Philippe	0
SIAEP Vallée de la Rère	CHOPIN Gérard	0
SIAEP Vigne aux Champs – Thésée	MARINIER Jean-François	8
SIVOS Chaon – Sennely – Souvigny-en-Sologne	MARTIN Muriel	5
SIVOS Areines - Meslay	FOUSSARD Jacky	4
SIVOS Authon - Prunay -Cassereau	BARDET Eric	2
SIVOS Nourray – Crucheray – Lancé – Sainte-Anne	DESSUS Chantal	3
SIVOS Morée – Brévainville – Fréteval	BOURGEOIS Alain	8
SIVOS La Loirelle – Pezou – Busloup - Lignièrès	DAHURON Sébastien	6
SIVOS Amandinois – Saint-Amand-Longpré	DARDE Christelle	7
SIVOS Saint-Hilaire-La-Gravelle – Saint-Jean-Froidmentel	PARDIGON Laure	9
SIVOS Ternay – Les Hayes – Montrouveau - Sougé	CHERY Charline	1
SIVOS Villemardy – Périgny – Tourailles - Villeromain	LEGUEREAU Gilles	2
SIVOS Villetrun – Faye -Rocé - Selommes	DAVID Christelle	1
SIVOS de Villetrun -Faye – Rocé -Selommes	LEROUX Samuel	1
Syndicat collège Louis Pasteur de Morée	BOURGEOIS Alain	0
SIAEP Boursay – Choue – Droué	VOLANT Gilles	0
SIAEP Fréteval - Saint-Hilaire-la-Gravelle	EXPERTON Eric	2
SMAEP AQUAPERCHE – Le Gault-du-perche	LESIOURD Emile	0

SIVOM Mondoubleau – Cormenon	BOULAY Gilles	0
SIAEP Morée – Saint-Jean-Froidmentel	BOURGEOIS Alain	0
SIAEP Ouzouer-le-Doyen – Moisy-Semerville	BRUNET Jean-Maurice	1
SIAEP Pezou Loir – Réveillon	LEMOINE Aurélien	1
SIAEP Sargé-sur-Braye – Le Temple	BOUHOURS Dany	0
SIVOS du Beuvron	TRUPPA Alexandre	0

Accusé de réception en préfecture  
041-284100070-20260518-SG-034-2026-AR  
Date de télétransmission : 18/05/2026  
Date de réception préfecture : 18/05/2026

La présente liste comprenant 61 électeurs, dont 47 électeurs votants disposant d'au moins une voix, a été arrêtée par nous, Président du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher.

Fait à La Chaussée-Saint-Victor, le 18 mai 2026

Le Président,

*Eric Martellière*  
**Eric MARTELLIERE**

